

## COURRIER A L'ATTENTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

L'éducation physique scolaire obligatoire se doit d'être accessible à tous les élèves quels que soient leur problème de santé ou leur handicap. Tous les textes officiels incitent à la mise en place d'un enseignement adapté dans la discipline, pouvant même aboutir à une proposition d'épreuves adaptées pour les élèves inscrits à un examen.

Soucieuse de la réussite et du bien-être de ses élèves, la communauté scolaire du Lycée Jeanne Antide de Reignier vous invite à utiliser le modèle de certificat d'inaptitude ci-joint et à le transmettre, accompagné de la lettre à son intention, à votre médecin traitant lors de la visite pour votre enfant.

Ce certificat permettra aux enseignants d'EPS d'obtenir des informations utiles (dans le respect du secret médical), afin d'adapter leur enseignement aux possibilités de votre enfant.

En vous remerciant à l'avance pour votre participation, et restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Nathalie SEIGNOL

Chef d'établissement